

de nous attacher fortement aux pensées de la foi. Nous croyons, comme il faut croire, l'Eglise, une, sainte, catholique, apostolique, romaine. L'unité, si savamment, si éloquentement prêchée par les Pères des trois premiers siècles, est plus que l'union flasque dont j'entends parler quelquefois. Si elle prescrit la charité, elle prescrit aussi le respect de la vérité et le zèle pour la justice ; et si nous la pratiquions comme les docteurs et les martyrs, il n'y aurait qu'à marcher en toute allégresse. D'autant que cette unité ne doit pas se séparer de la sainteté ; que la lumière de la doctrine doit engendrer les belles ardeurs de la bravoure, mais ne saurait en aucun cas, se confondre avec l'inertie, qui achemine à la trahison.

En cette fin de siècle, nous sommes parfaitement boutonnés, très corrects, très entendus ; nous sommes des sages ; nous savons tout prévoir et dénouer toutes les situations. Mais nous n'avons pas de saints, pas de martyrs, peu d'apôtres, à peine des confesseurs, et c'est pourquoi, disait le cardinal Manning, nous sommes condamnés à l'impuissance. Qu'importe l'union et même l'unité, si nous n'avons que des esprits vulgaires, des cœurs mous, des âmes dénuées de vertus et incapables de résolution ? Et si l'union interdit toute action publique, si elle réduit à l'état de pure passivité, si elle condamne à tout subir, à dévorer en silence les attentats de la persécution : Vive Dieu ! je le déclare, cette union ne sert à rien et il faut nous en tenir au mot d'ordre du général en chef : " Résister quand les lois nuisent au droit de l'Eglise, c'est une charge, une fonction, un devoir que Dieu impose à son Eglise."

Le fidèle et le prêtre ne sont pas des puissances qu'on puisse abaisser sans crime. Dieu les a tirés de son sein ; Jésus-Christ les a formés par sa grâce, par ses exemples ; on ne doit ni les diminuer, ni les travestir. Catholiques et apostoliques, en même temps qu'ils doivent être fidèles à l'unité et à la sainteté, ils doivent, sous l'impulsion merveilleuse du Pontife Romain, porter son action militante sur tous les remparts de la cité sainte et faire éclater leur vaillance sur tous les postes d'avant-garde.

En principe, dans sa généralité pratique, la consigne du Pape, déduite d'une série d'actes solennels, parfaitement assortie à toutes les espérances de l'Eglise, doit se ramener, comme minimum d'action à ces trois points :

1o Acceptation du régime en vigueur, du gouvernement de fait, quant à la forme de l'Etat, acceptation qui existe, depuis un siècle, au milieu de toutes les vicissitudes et transformations du pouvoir ;

2o Résistance énergique à la législation athée, à la laïcisa-